

Proposition présentée par les députés:

M^{mes} et MM. Sylvia Leuenberger, Antonio Hodgers, Christian Brunier, Antoine Droin, Patrick Schmied, Pierre-Louis Portier, Renaud Gautier, Claude Aubert, John Dupraz, Pierre Froidevaux, Yvan Galeotto, Claude Marcet

Date de dépôt: 22 février 2002

Messagerie

Proposition de résolution

Israël-Palestine: Une démarche vers la paix

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- que le conflit israélo-palestinien est bloqué dans un cercle vicieux de violence, dont les peuples de la région ne semblent pas pouvoir sortir seuls, sans l'aide de la communauté des nations ;
- que du point de vue des droits de l'Homme, toute violence, toute humiliation, sont des échecs pour l'humanité entière ;
- que la radicalisation du conflit débouche inmanquablement, chaque jour, sur une escalade de la vengeance et de la barbarie, dont les populations civiles palestiniennes et israéliennes sont désespérément les otages et les victimes principales ;
- qu'ainsi les Accords d'Oslo, durement négociés entre septembre 1993 et octobre 1995, ont perdu une grande partie de leur valeur, alors qu'ils avaient fait naître en nous tous un immense espoir de réconciliation ;

invite le Conseil fédéral

à proposer ses services dans l'Esprit de Genève pour l'accueil à Genève d'une négociation de paix entre Israël et la Palestine.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Cette résolution a pour but de demander au Conseil fédéral qu'il s'adresse aux Autorités israélienne et palestinienne afin de les inviter à venir se rencontrer dans un territoire neutre, tel que le canton de Genève, pour tenter de nouvelles négociations de paix.

N'est-ce pas à Genève que se trouve le siège européen de l'ONU, le CERN et de nombreuses organisations internationales qui toutes, à un titre ou un autre, s'occupent du conflit israélo-palestinien ?

L'invite de la présente résolution s'adresse à l'instance chargée de la politique étrangère du Conseil fédéral. Mais il doit être clair que c'est Genève qui en assumera la paternité, et qui proposera directement ses bons offices, si la résolution est acceptée.

Nous demanderons l'urgence pour traiter ce point lors de la prochaine séance du Grand Conseil, vu la gravité actuelle des événements, mais cette résolution ne fera l'objet d'aucun débat selon une décision de tous les groupes politiques qui l'ont signée, ceci afin d'éviter des discussions politiques interminables sur le comment et le pourquoi de ce conflit, ce qui n'est pas son objectif.